

COLLEGE DE LA SOCIETE CIVILE AU GMP-ITIE Gabon

COMMUNIQUE

Des représentants des organisations de la société civile et des secrétariats nationaux de certains pays francophones et anglophones de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) dont le Gabon, l'Angola, du Cameroun, du Tchad, de la Côte d'Ivoire, la République du Congo, le Ghana et le Nigeria ont été invités par l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) à participer à **l'atelier régional de renforcement des capacités sur la transparence du commerce des matières premières, organisé du 14 au 15 novembre à Abidjan, en Côte d'Ivoire**. Le Gabon y est représenté par trois (3) membres du collège de la société civile au Groupe Multipartite et par le Secrétaire Technique Permanent de l'ITIE-Gabon, respectivement Madame Raïssa Sylvana OYEASSEKO et Messieurs Georges MPAGA, Guy René MOMBO LEMBOMBA et Marcellin NZIENGUI.

En effet, près de la moitié des recettes gouvernementales totales déclarées par le biais de l'ITIE proviennent de la vente de pétrole, de gaz et de minéraux à des sociétés de négoce de matières premières. **L'importance des flux de paiements associés en font un sujet d'intérêt public et de l'ITIE dont l'exigence est de promouvoir la gestion ouverte et redevable des ressources pétrolières, gazières et minières, en plus de contribuer à la lutte contre la corruption.**

Cet atelier vise à permettre aux participants à mieux comprendre et étudier les transactions complexes liées à la vente du pétrole, du gaz et des minerais représentant une part importante des recettes gouvernementales issues du secteur extractif et les négociants en matières premières d'une part et à améliorer la qualité de la divulgation des données par les entreprises et les gouvernements d'autre part.

L'objectif global est de contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes. Les objectifs spécifiques consistent à (i) fournir aux participants les informations sur les dispositions de la norme ITIE relatives au commerce des matières premières, (ii) partager les bonnes pratiques, échanger et recueillir les points de vue et retour d'expériences des participants et enfin (iii) pour chaque pays, en tirer les enseignements pour la prise en compte des dispositions dans leur processus de rapportage ITIE et proposer des recommandations.

A cet égard, le Gouvernement du Gabon, conscient de sa mise sous surveillance active d'une durée de trois mois (9 octobre 2023-9 janvier 2024) par le Conseil d'Administration de l'ITIE entend saisir toutes les opportunités de renforcement lui permettant de retrouver la situation normale en évitant la suspension à l'échéance du 09 janvier 2024.



Le message que le collège de la société civile au GMP souhaite promouvoir au cours de ces assises est que l'aspiration des communautés locales impactées par les activités extractives est entière en ce qui concerne la gestion durable transparente et redevable des ressources naturelles par l'Etat. Les efforts à saluer déjà entrepris par l'Etat gabonais méritent d'être amplifiés autant souhaitable que possible. L'engagement des parties prenantes et la volonté au plus haut niveau d'agir, ferments essentiels de la dynamique transformationnelle du processus de l'ITIE, sont les seuls gages de résultats avec un très fort impact permettant de contribuer à une croissance économique équitable, à la cohésion sociale et au travail décent pour tous au Gabon, même en contexte difficile.

Le Gabon dont le deuxième rapport ITIE 2022 est en cours de préparation mettra donc tout en œuvre pour tenir son objectif d'adhésion à l'ITIE à savoir *assurer une gestion responsable et accrue des recettes publiques provenant de la vente du pétrole, du gaz et des minerais afin de contribuer à une croissance économique*. Cela passe entre autres pour cette problématique sur le commerce des matières premières, par une formulation précise des questionnaires de déclaration 2022 et une documentation des exigences de la norme ITIE 2.1, 2.5, 2.6, 4.2, 4.4, 4.5, 4.7, 5.1 et 6.2, dans le rapport ITIE 2022 dont la publication est attendue.

Fait à Abidjan le 14 novembre 2023

Raïssa Sylvana OYEASSEKO



**Membre du GMP/ Presse Privée
Point Focal Société Civile**

Georges MPAGA



**Membre du GMP/OSC
Secteur Mines**

Guy René MOMBO LEMBOMBA



**Membre du GMP/OSC
Secteur Pétrole**

